



Union interparlementaire



Assemblée nationale
du Cameroun



UNITAR

SEMINAIRE REGIONAL POUR LES PARLEMENTS DES PAYS D'AFRIQUE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARLEMENTS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE
L'EAU ET LA DESERTIFICATION

YAOUNDE, CAMEROUN, 26-28 JUN 2006

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE (UNITAR) - UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

Problèmes identifiés	Solutions potentielles
<p>Les politiques/lois sur la protection de l'environnement sont peu populaires et difficiles à mettre en œuvre car elles privent souvent les populations de leur moyen de subsistance en cherchant à réduire la pression sur les ressources naturelles (ex. interdiction de la coupe de bois ou de la pêche, etc.)</p>	<p>Pour pouvoir être acceptées et mises en œuvre, les politiques/lois environnementales doivent être assorties de mesures d'accompagnement visant à fournir aux populations de nouvelles sources de revenus et des moyens alternatifs de subsistance. Elles doivent également être accompagnées de mesures d'encouragement telles que des compensations financières et garantir un partage équitable des bénéfices.</p> <p>Les parlementaires ont la responsabilité de prendre des mesures pour protéger l'environnement mais les populations attendent avant tout d'eux qu'ils fournissent des réponses aux problèmes économiques et sociaux tels que la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement économique. Ils doivent donc développer des politiques/lois qui permettent de protéger l'environnement tout en maintenant un développement économique et social durable.</p>

Problèmes identifiés	Solutions potentielles
<p>Il existe un réel manque de communication et de collaboration entre les parlementaires et le pouvoir exécutif. Les parlementaires sont rarement pris en compte par les gouvernements lors de l'élaboration des politiques et les négociations des accords internationaux en matière d'environnement.</p>	<p>Les parlementaires devraient faire pression sur les gouvernements afin que soient créés des mécanismes permettant d'améliorer la collaboration entre les ministères et les parlements.</p> <p>Les parlementaires devraient être impliqués dans les négociations des accords internationaux aux côtés des gouvernements afin d'être plus compétents pour discuter et ratifier les textes une fois négociés. Ils devraient également avoir davantage de contacts avec les points focaux pour les accords multilatéraux sur l'environnement de leurs pays.</p> <p>Les parlements devraient renforcer leur contrôle sur les gouvernements notamment en interrogeant plus régulièrement les ministres sur la mise en œuvre des politiques et sur la gestion des budgets.</p> <p>Les parlementaires devraient renforcer le dialogue avec les autorités locales notamment en organisant des rencontres de travail et des visites de terrain.</p>
<p>Les parlementaires sont souvent peu sensibilisés aux problèmes environnementaux.</p>	<p>Des programmes de sensibilisation et de renforcements de capacités sont nécessaires pour améliorer les compétences des parlementaires en matière de développement durable. L'Union interparlementaire (UIP), l'Union parlementaire africaine (UPA) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ont un rôle crucial à jouer dans le développement de ce type d'activités de sensibilisations pour les parlementaires.</p> <p>Des commissions environnementales composées de spécialistes devraient être créées dans chaque parlement.</p> <p>Afin d'assurer une durabilité institutionnelle au sein des parlements, un mécanisme de suivi devrait être mis en place afin de veiller à ce que les parlementaires en charge des dossiers environnementaux qui quittent le parlement transmettent systématiquement les dossiers à leurs successeurs.</p> <p>Les parlementaires doivent développer une vision commune en matière de développement durable et cultiver une volonté politique dans ce sens.</p> <p>Afin d'améliorer la compréhension des problèmes environnementaux tels qu'ils sont vécus à l'échelle locale, les parlementaires devraient renforcer le dialogue avec les populations notamment à travers : 1) des débats publics 2) des procédures de consultations; 3) des visites de terrain.</p>

Problèmes identifiés	Solutions potentielles
<p>Le manque de ressources financières est l'un des principaux problèmes dans la mise en œuvre des politiques/lois environnementales.</p>	<p>Afin d'être efficaces et applicables, les lois et politiques environnementales devraient systématiquement être accompagnées de mesures de financement.</p> <p>Plusieurs sources de financement alternatives peuvent être envisagées telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un fond national pour l'environnement - le développement de partenariats publiques-privés (à cette fin, un meilleur dialogue devrait être instauré entre le secteur privé et les parlements) - Le développement de micro-projets financés directement par les communautés elles-mêmes - La combinaison de ressources internationales, nationales et locales <p>Afin d'assurer la pérennité des projets de protections de l'environnement financés par la coopération internationale, il est nécessaire que les pays "receveurs" s'approprient progressivement ces projets afin d'être en mesure de les poursuivre lorsque les bailleurs de fonds quittent le pays.</p>
<p>Les populations sont souvent peu sensibilisées aux problèmes environnementaux.</p>	<p>Afin d'assurer le respect des lois et la mise en œuvre des politiques environnementales par les populations, il est absolument impératif que celles-ci aient connaissance des réglementations en vigueur et qu'elles comprennent leur importance et leur utilité. Plusieurs mesures peuvent être envisagées à cette fin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impliquer les populations dans l'élaboration des lois et des politiques, notamment au travers de mécanismes de consultation - améliorer la communication entre les parlementaires et les élus locaux qui sont les relais des populations - développer des campagnes d'information et de sensibilisation - mettre sur pied des programmes d'éducation à l'environnement dans les cursus scolaires - responsabiliser les populations en leur expliquant les enjeux et les bénéfices qu'ils peuvent tirer de la préservation des ressources naturelles - accompagner les lois environnementales de mesures d'incitations et de mécanismes de partages des bénéfices - impliquer davantage les femmes dans la recherche et la mise en œuvre de solutions.

Problèmes identifiés	Solutions potentielles
<p>La gestion des problèmes environnementaux dépassent souvent les frontières et pourraient bénéficier d'une meilleure coopération entre les pays d'une même région et notamment entre les différents parlements.</p>	<p>La coopération régionale entre parlements pourrait être renforcée à travers le développement d'une plate-forme d'échange et de coopération parlementaire africaine ou d'un réseau de parlementaires africains pour l'environnement. Ce mécanisme pourrait notamment faciliter le partage d'expérience et de bonnes pratiques, permettre aux parlements de la région de prendre connaissance des lois/politiques élaborées dans d'autres pays et favoriser le transfert d'informations et de technologies. Le soutien de l'UIP et de l'UPA est essentiel dans ce processus.</p>
<p>Le manque de connaissance et de données scientifiques engendre souvent une mauvaise gestion des ressources naturelles.</p>	<p>Les parlementaires devraient encourager le développement de programme de recherche et favoriser la mobilisation des budgets nécessaires à leurs financements.</p>